



# Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitaliers, **FPSH**

**Docteur Michel Dru**  
Président

**Docteur Nicole Smolski**  
Vice-Présidente

**Docteur Max-André Doppia**  
Secrétaire Général

## Communiqué de presse du 17 novembre 2008

### **A moins de 100 millions d'euros, on n'est pas entendu par les pouvoirs publics !**

Le SNPHAR est **solidaire** de la grève des pilotes de ligne français contre le relèvement à 65 ans de l'âge de leur cessation d'activité en vol. **Il est évident qu'un tel allongement est aberrant pour des professionnels dont on exige un haut niveau de sécurité et de compétences, le tout dans le cadre d'un travail mobilisant des plages horaires diurnes et nocturnes !**

Le SNPHAR ne reviendra pas ici sur **l'ineptie de l'amendement proposé par les députés de la majorité** qui repousserait l'âge de la retraite à 70 ans... notamment dans un pays où le problème essentiel est de faire travailler les « seniors » après... 55 ans !

**Devant le risque de pertes financières de 100 millions d'euros pour AIR FRANCE, une promesse gouvernementale a été rapidement produite aux grévistes !** A juste titre, la majorité des pilotes de lignes a maintenu son mouvement devant l'absence d'une réelle volonté des pouvoirs publics d'ouvrir de vraies négociations !

Le SNPHAR remarque que **la mobilisation exceptionnelle des praticiens hospitaliers du 16 et 17 octobre dernier, durant deux jours et deux nuits, dans tous les hôpitaux de France**, pour la défense de leur niveau de retraite n'émeut toujours pas leurs tutelles. **Manifestement à moins de 100 millions d'euros, celles-ci ne se départent pas de leur mépris !**

Malgré ses réticences, le SNPHAR comprend les nombreux PH qui affirment que, dorénavant, seule une grève généralisée du codage des actes effectués au sein des hôpitaux publics serait susceptible d'être efficace comme outil de négociation.

**Madame R. Bachelot, Monsieur F. Fillon : serait-ce donc la grève du codage hospitalier que vous souhaitez à présent ?**

Il n'est pas politiquement responsable qu'un gouvernement continue à nier la réalité d'un mécontentement exprimé avec autant de clarté par 60 % des praticiens.

**Le SNPHAR exige la réouverture des négociations et le respect des médecins hospitaliers grévistes** les 16 et 17 octobre derniers.

SAMU 94  
Hôpital Henri Mondor  
51 Av. de Lattre de Tassigny  
94010 Créteil Cedex  
tél. 01 45 17 95 00  
✉ [michel.dru@snphar.fr](mailto:michel.dru@snphar.fr)

Service de chirurgie générale et de  
transplantation hépatique  
Hôpital de la Croix Rousse  
69004 Lyon Cedex  
tél. 04 72 07 10 17  
✉ [nicole.smolski@snphar.fr](mailto:nicole.smolski@snphar.fr)

Pôle Anesthésie Réanimation SAMU  
Niveau 06  
CHU Côte de Nacre  
14033 Caen Cedex  
tél 02 31 06 47 36  
✉ [max-andre.doppia@snphar.fr](mailto:max-andre.doppia@snphar.fr)

[www.snphar.com](http://www.snphar.com)